



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/126**

**OBJET : ACCUEIL D'UN APPRENTI – SERVICE  
INNOVATION TERRITORIALE**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 16 septembre 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2019**

**Le 24 septembre de l'année deux mille  
dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de Montesquieu,  
légalement convoqué, s'est réuni sous la  
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. FATH
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	A		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	E	M. CHEVALIER	CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	E	M. LEMIRE	BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme GERARD, secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/126

**OBJET : ACCUEIL D'UN APPRENTI – SERVICE  
INNOVATION TERRITORIALE**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code du travail,

**Vu** la loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 modifiée portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,

**Vu** la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

**Vu** la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 modifiée relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

**Vu** la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 modifiée relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels,

**Vu** le décret n° 92-1258 du 30 novembre 1992 modifié portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,

**Vu** le décret n° 93-162 du 2 février 1993 relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,

**Vu** le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

**Vu** le décret n° 2017-199 du 16 février 2017 relatif à l'exécution du contrat d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial,

**Vu** la consultation du Comité technique lors de sa séance du 5 septembre 2019,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

Le Président expose aux membres du conseil communautaire que la Communauté de Communes de Montesquieu est susceptible d'accueillir des apprentis au sein de ses services, dans les conditions déterminées par la réglementation en vigueur.

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration.

La Communauté de Communes de Montesquieu a accueilli régulièrement des apprentis dans les différents services de la Communauté de Communes de Montesquieu (petite enfance, informatique...).

Au regard des conditions de fonctionnement des services, de l'intérêt de la formule de l'apprentissage et de la volonté d'anticiper les besoins futurs de la Communauté de Communes de Montesquieu, il est proposé aux membres du comité technique de poursuivre cet engagement et d'autoriser le recrutement d'un apprenti au sein du service innovation territoriale en tant que chargé de projet d'innovation junior :

-Intégré au Service Innovation et Transfert de Technologies, l'apprenti exercera ses missions dans le développement et la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la Technopole Bordeaux Montesquieu et son offre de services en matière d'accompagnement au développement de projets innovants et à la création d'entreprises. Il/elle interviendra spécifiquement sur les actions suivantes :

- Appui à l'organisation d'un *boot-camp* (programme de coaching intensif de start-ups)

- Appui à l'organisation d'une rencontre entre les start-ups et les lycéens et universitaires du territoire dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes

- Appui à l'organisation du *Trophée Oenovation 2020*, un concours national dédié aux jeunes entreprises innovantes de la filière vitivinicole

- Appui à la mise en œuvre du projet HUBe-RT, projet piloté par la Collectivité dans le but de constituer un réseau régional de fablabs professionnels



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/126

**OBJET : ACCUEIL D'UN APPRENTI – SERVICE  
INNOVATION TERRITORIALE**

- Appui à l'organisation d'événements thématiques interentreprises,
- Appui à la conception, à la mise en place et au suivi d'une démarche de marketing digital autour du projet EUREKAPOLE et ses composantes (fablab et biolab).

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Accueille sous contrat d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2019-2020 un salarié dans le cadre suivant :

<b>Service</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Diplôme préparé</b>	<b>Durée de la formation</b>	<b>Maître de stage</b>
Innovation territoriale	1	Bachelor Titre RNCP Niveau II : responsable développement clientèle, spécialité marketing digital	1 an	Hasina RAVONONARIMANGA

- Inscrit au budget les crédits nécessaires,
- Autorise le Président à signer tout document relatif au dispositif de l'apprentissage et notamment le contrat d'apprentissage et la convention conclue avec l'organisme de formation.

Fait à Martillac, le 24 septembre 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***